



# Informations municipales

# Semécourt

*Février 2018*

## EDITO DU MAIRE

*Les journées rallongent, le soleil qui a fait défaut au cours de ces dernières semaines a repris rendez-vous avec nos territoires et chacun se sent soudain plus dynamique.*

*Vous découvrirez dans ces pages le programme des activités mises en place par les diverses associations et les actions initiées par le Conseil Municipal des Jeunes.*

*Cette quinzaine correspond également aux vacances scolaires ce qui permettra en particulier, dans l'enceinte de l'école maternelle, de réaliser les sondages de sol et les études préparatoires pour la construction du futur bâtiment de restauration et d'activités périscolaires.*

*Les géomètres ont réalisé les plans topographiques et parcellaires des rues Jacquemin, Poncelet, Jeanne d'Arc et ruelle au Chêne avant les autres études de sol.*

*Ces travaux de voirie entraîneront des nuisances temporaires de circulation ou de bruit en particulier pour les riverains qui sauront, j'en suis convaincu, les supporter.*

*Les entreprises quant à elles organiseront les chantiers de façon à ce que les perturbations soient les moins préjudiciables pour tous.*

*Votre Maire,  
Eugène WEISSE*

## **Au conseil municipal le 2 février 2018**

---

### **Création de postes d'adjoints techniques saisonniers à temps complet et à temps non complet**

Le Conseil Municipal a décidé de la création de :

- 2 postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps complet, par contrat à durée déterminée de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Les agents seront chargés de l'entretien espaces verts et bâtiments. La rémunération sera calculée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique,
- postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps non complet, pour la période du 18 juin 2018 au 31 août 2018, à temps non complet (40 heures par période d'emploi). La rémunération de chaque agent sera calculée par référence au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique.

### **Construction d'un bâtiment périscolaire – marché de maîtrise d'oeuvre**

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer un marché de maîtrise d'oeuvre avec :

- SARL MINAIRE PIERRON, 5 place Sibille à SARREGUEMINES, 1<sup>er</sup> co-traitant
- SARL ITB, 21 rue Roederer à METZ, 2<sup>ème</sup> cotraitant

Le taux de rémunération pour la mission de base a été fixé à 10 %, pour une enveloppe prévisionnelle de travaux de 500.750,00 €HT. Le forfait provisoire de rémunération pour l'option OPC est de 4.500,00 € HT.

### **Construction d'un périscolaire – mission coordination de sécurité et de protection de la santé**

Le conseil municipal a décidé de retenir l'offre de prix de la Sté AP COORDINATION 1 rue des Lys à MOYEVRE-GRANDE pour une mission coordination de sécurité et de protection de la santé.

Le forfait de rémunération est de 2.825,00 € HT.

### **Construction d'un bâtiment périscolaire – études et sondages géotechniques**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré a décidé de retenir l'offre de prix de la Sté FONDASOL, ZI des Jonquières à ENNERY pour une mission géotechnique G2 AVP avec sondages.

Le forfait de rémunération est de 2.590,00 € HT.

### **Requalification de la rue Jeanne d'Arc, de la rue Jeanne Poncelet, et de la rue Jacquemin – marché de maîtrise d'oeuvre**

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer un marché de maîtrise d'oeuvre avec :

- BeA Est, 2 rue des Compagnons, ZAC Sébastopol, 57070 METZ

Le taux de rémunération pour la mission de base a été fixé à 3,2 %, pour une enveloppe prévisionnelle de travaux de 700.000,00 € HT. Le forfait de rémunération est de 22.400,00 € HT.

### **Défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I) - contrôle des poteaux d'incendie**

- Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes
- Lancement d'une (des) consultation (s)

Jusqu'à présent, le contrôle des poteaux d'incendie était réalisé par les pompiers du SDIS. Mais compte tenu de la réglementation susvisée qu'il faut désormais mettre en application, les communes (ou les intercommunalités si la compétence leur a été transférée) sont dans l'obligation de reprendre ce contrôle qui, au travers du nouveau règlement du SDIS, a été allégé pour être porté à une périodicité de 3 ans au lieu de 1 an actuellement.

Le conseil municipal a approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour lequel le Département de la Moselle sera coordonnateur et la convention correspondante. Il a autorisé le lancement de la (des) consultation (s) et la passation des contrats correspondants ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats.

Il a autorisé le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes et ses annexes éventuelles ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

# COLLECTE « RESTOS DU CŒUR »

réalisée à l'initiative du Conseil Municipal des jeunes de Semécourt

**Samedi 17 mars 2018**

**De 9 heures 30 à 11 heures 30**

## Veillez préparer :

**conserves, pâtes, riz, sucre, lait, farine, huile, sardines, café, savon, shampoing, et plus particulièrement des produits pour bébés (petits pots, couches, lingettes, ...)**

Réservez-leur un bon accueil.

Merci d'avance pour votre générosité.

## TOURNEE ANNUELLE DES POINTS D'EAU (poteaux d'incendie)

Le contrôle des poteaux d'incendie sera effectué le **mercredi 14 mars 2018** par le SDIS de la Moselle.

L'intervention sur le réseau d'eau pourra occasionner quelques désagréments.

## CHASSE A L'ŒUF

**Le Conseil Municipal des Jeunes invite les enfants de Semécourt, accompagnés de leurs parents, à une CHASSE A L'ŒUF, le :**

**Samedi 31 mars de 10h30 à 11h30**

**Rendez-vous près du skate-parc au parc de loisirs de la Bonne Fontaine**

**Merci de remettre le coupon-réponse ci-dessous en mairie pour le 15 mars 2018 au plus tard.**

**Nom : ..... Prénom : .....**

**Classe : .....**

- **Participera à la chasse à l'œuf du 31 mars 2018**
- **Ne participera pas à la chasse à l'œuf**

**Si l'enfant participe à la chasse à l'œuf, précisez le nombre de parents qui l'accompagneront : .....**



## Activités Maison des Jeunes – Le Loft

---

### Mois de mars 2018

Tout au long de ce mois, une nouvelle fresque sera réalisée par les enfants de la Maison des Jeunes, activité phare de ce mois de mars, en plus de :

- Activités flash et spontanées à volonté,
- Soirée pizzas
- Soirée cinéma
- A disposition : jeux de société, billard, baby-foot, flipper
- Activités sportives et jeux dans le dojo tout au long des vacances.

#### Horaires d'ouverture :

Pour les 10 - 12 ans : du mardi au samedi de 14h à 18h  
Pour les 12 ans et plus : du mardi au samedi : de 18h à 21h

#### Pour tous renseignements :

Maison des associations, 7bis Place de la République SEMECOURT. Tél. 03 87 30 81 23

## Fermeture de la mairie

---

La Mairie sera fermée **du 12 mars au 18 mars 2018**

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou à un adjoint.

Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur (03 87 51 12 56),  
ou écrire un mail à l'adresse suivante : [mairie.semecourt@wibox.fr](mailto:mairie.semecourt@wibox.fr)

### TOUR DU VILLAGE

Le Maire et les conseillers municipaux iront à la rencontre des habitants le **samedi 24 mars 2018**,  
à partir de **9 heures 30**, dans les rues suivantes :

- Rue Nationale
- Rue Messompré
- Lotissement Les Jardins de Semécourt (rue des Mésanges, rue des Pinsons, rue des Geais et rue des Hirondelles)

## Balayage

---

Vous trouverez ci-dessous le planning de balayage de la commune en 2018. Les jours d'intervention de l'entreprise, vous voudrez bien veiller à ce que les voitures soient stationnées de manière à ne pas gêner les opérations de balayage.

*Mercredi 28 février 2018*

*Mercredi 28 mars 2018*

*Mercredi 25 avril 2018*

*Mercredi 30 mai 2018*

*Mercredi 27 juin 2018*

*Mercredi 25 juillet 2018*

*Mercredi 22 août 2018*

*Mercredi 26 septembre 2018*

*Mercredi 24 octobre 2018*

*Mercredi 28 novembre 2018*

*Mercredi 28 décembre 2018*

## BOUGEONS TOUS – BOUGEONS TOUS - BOUGEONS TOUS

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, l'Association Bougeons Tous propose du 26 février au 12 mars à toutes les habitantes de Semécourt de participer gratuitement aux différentes activités sportives dispensées par le club (aïkido, gym, boxe française, musculation...).

Vous retrouverez le planning des activités sur la page d'accueil de [bougeonstousasemecourt.fr](http://bougeonstousasemecourt.fr) ou en contactant le **06 89 98 69 68**.



### Soirée Théâtre

#### Carnage au Mariage par la compagnie Théâtrecité

La préparation d'un mariage est souvent source de conflits entre les familles. C'est pourquoi Fred et Caro ont décidé de tout faire par eux même. Et la veille du grand jour ils ont de quoi être fiers, tout est parfaitement orchestré. Les invités peuvent arriver... une mère machiavélique, une belle mère coincée, un père nounours, une anglaise nunuche que personne (ou presque) n'attend et... que la fête commence !

Une comédie de Virginie Van Acker ("L'ILE EN JOIE" basée à Illange (57 Moselle)

Mise en scène : Chalotte Darcq

Avec : Charline Sampaolo, Deborah Prosi, Florian Weber, Fred Baudart, Marie Rouch, Yvette Witz.

**Samedi 24 mars 2018 à 20h30**

Salle des fêtes de Semécourt, Place Curie

## GrDF : relève des compteurs

Les compteurs seront relevés du 21 au 22 mars 2018.

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par :

- Internet : [www.grdf.fr/releve](http://www.grdf.fr/releve), pour le gaz
- Téléphone au 09 69 39 97 45 (prix d'un appel local)
- Carte auto-relève

Veillez nous faciliter l'accès à votre compteur, nous pourrons ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur.

## AS LES COTEAUX

L'AS LES COTEAUX organise une

### SOIREE DANSANTE

**Samedi 17 mars 2018**

à la salle des fêtes de Semécourt

Venez nombreux déguster une paella !



*Renseignements et inscriptions au 06 33 81 05*